



Elle lui avait fait offre de monter sur notre voiture... (Page 378.)

II

CLAUDE FROLLO.

En effet, Claude Frolo n'était pas un personnage vulgaire.

Il appartenait à l'une de ces familles moyennes qu'on appelait indifféremment, dans le langage impertinent du siècle dernier, haute bourgeoisie ou petite noblesse. Cette famille avait hérité des frères Paquet le fief de Tirechappe, qui relevait de l'évêque de Paris, et dont les vingt-une maisons avaient été au XIII^e siècle l'objet de tant de plaidoiries par-devant l'official. Comme possesseur de ce fief, Claude Frolo était un des sept vingt-un seigneurs prétendant censive dans Paris et ses faubourgs; et l'on a pu voir longtemps son nom inscrit, en cette qualité, entre l'hôtel de Tancarville, appartenant à maître François Le Rez, et le collège de Tours, dans le cartulaire déposé à Saint-Martin des Champs.

Claude Frolo avait été destiné dès l'enfance par ses parents à l'état ecclésiastique. On lui avait appris à lire dans du latin; il avait été élevé à baisser les yeux et à parler bas. Tout enfant, son père l'avait cloîtré au collège de Torchi en l'Université. C'est là qu'il avait grandi sur le missel et le lexicon.

C'était d'ailleurs un enfant triste, grave et sérieux, qui étudiait ardemment et apprenait vite; il ne jetait pas grand cri dans les récréations, seméait peu aux bacchanales de la rue du Fouarre, ne savait ce que c'était que *dare alapas et capillos laniare*, et n'avait fait aucune figure dans cette mutinerie de 1463, que les annalistes enregistrent gravement sous le titre de : « Sixième trouble de l'Université. » Il lui arrivait rarement de railler les pauvres écoliers de Montaigu pour les *cappettes* dont ils tiraient leur nom, ou les boursiers du collège de Dormans pour leur tonsure rase et leur surtout tri-parti de drap pers, bleu et violet, *azurini coloris et bruni*, comme dit la charte du cardinal des Quatre-Couronnes.

En revanche, il était assidu aux grandes et petites écoles de la rue Saint-Jean-de-Beauvais. Le premier écolier que l'abbé de Saint-Pierre-de-Val, au moment de commencer sa lecture de droit canon, apercevait toujours collé vis-à-vis de sa chaire à un pilier de l'école Saint-Vendregesile, c'était Claude Frolo, armé de son écritoire de corne, mâchant sa plume, griffonnant sur son genou usé, et, l'hiver, soufflant dans ses doigts. Le premier auditeur que messire Miles d'Islier, docteur en décret, voyait arriver chaque lundi matin, tout essoufflé, à l'ouverture des portes de l'école du Chef-Saint-Denis, c'était Claude Frolo. Aussi, à seize ans, le jeune clerc eût pu tenir tête, en théologie mystique, à un père de l'Église; en théologie canonique, à un père des conciles; en théologie scolastique, à un docteur de Sorbonne.

La théologie dépassée, il s'était précipité dans le décret. Du *Maître des Sentences*, il était tombé aux *Capitulaires de Charlemagne*; et successivement il avait dévoré, dans son appétit de science, décrétales sur décrétales, celles de Théodore, évêque d'Hispaie; celles de Bouchard, évêque de Worms; celles d'Yves, évêque de Chartres; puis le décret de Gratien, qui succéda aux *Capitulaires de Charlemagne*; puis le recueil de Grégoire IX; puis l'épître *Super specula* d'Honorius III. Il se fit claire, il se fit familière cette vaste et tumultueuse période du droit civil et du droit canon, en lutte et en travail dans le chaos du moyen-âge, période que l'évêque Théodore ouvre en 618, et que ferme, en 1227, le pape Grégoire.

Le décret digéré, il se jeta sur la médecine, sur les arts libéraux. Il étudia la science des herbes, la science des onguents; il devint expert aux fièvres et aux contusions, aux navrures et aux aposthumes. Jacques d'Espars l'eût reçu médecin physicien; Richard Hellain, médecin chirurgien. Il parcourut également tous les degrés de la licence, maîtrise et doctorie des arts. Il étudia les langues, le latin, le grec, l'hébreu, triple sanctuaire alors bien peu

fréquenté. C'était une véritable fièvre d'acquérir et de thésauriser en fait de science. A dix-huit ans, les quatre facultés y avaient passé; il semblait au jeune homme que la vie avait un but unique : savoir.

— La suite au prochain numéro. —

LES MAITRES SONNEURS

PAR

GEORGE SAND

(Suite.)

— Je ne peux pas en dire autant, cousine, lui répondis-je. Pourtant, s'il le fallait, je pense que je n'en mourrais point; mais que les arbres soient tant grands, les herbes tant vertes et les eaux tant vives qu'elles voudront, j'aime mieux une ortie en mon pays qu'un chêne en pays d'étrangers. Le cœur me saute de joie à chaque pierre et à chaque buisson que je reconnais, comme si j'étais absent depuis deux ou trois ans, et quand je vas apercevoir le clocher de notre paroisse, je lui veux, pour sûr, bailler un bon coup de chapeau.

— Et toi, Joset, dit Brulette, qui prit enfin garde à l'air ennuyé de notre camarade. Toi qui es absent depuis plus d'une année, n'es-tu pas content d'approcher de ton endroit?

— Excuse-moi, Brulette, répondit Joseph; je ne sais pas de quoi vous parlez. J'avais dans la tête de me souvenir de la chanson du grand bûcheux, et il y a, au milieu, une petite revirade que je ne peux pas rattraper.

— Bah! dit Brulette, c'est quand la chanson dit : *J'entends le rossignolet!*

Et, le disant, elle le chanta tout au juste, ce dont Joseph, comme réveillé, sauta de joie sur la charrette en frappant ses mains.

— Ah! Brulette, dit-il, que tu es donc heu-